

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du mardi 19 novembre 2024*

*L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 19 novembre à 20 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie annexe au 3, place de l'église, sous la présidence de Madame Isabelle MÉLO, Maire.*

*Nombre de membres en exercice : 12*

*Nombre de conseillers présents : 8*

*Nombre de conseillers absents : 4*

*Nombre de pouvoirs : 2*

*Nombre de votants : 10*

*Étaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Yvette GOURON, M. Nicolas GUILLON, Mme Aurélie GALLET, M. Xavier MORET*

*Étaient absents excusés : M. Elhadji SIMAKHA qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MÉLO et Mme Marie Christine GENDREAU qui a donné pouvoir à M Nicolas GUILLON*

*Secrétaire de séance : M. Patrick MONOT*

*Convocations et affichage du 09 novembre 2024*

*Le compte-rendu de la séance du 30 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.*

### ***I – SORTIE DES COMMUNES DE RILLE ET ST LAURENT DE LIN DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL***

*Le conseil approuve à l'unanimité d'accepter le départ des communes de St Laurent de Lin et de Rillé à compter du 1<sup>er</sup> août 2025 et d'accepter l'accueil des enfants de St Laurent de Lin et de Rillé afin d'y finir leur parcours scolaire, sous réserve d'une participation financière des deux communes concernées aux frais de fonctionnement du RPI.*

### ***II – FONDS DEPARTEMENTAL de SOLIDARITE RURALE (FDSR et F2D)***

*Le conseil approuve à l'unanimité le dépôt d'un dossier de subvention pour l'année 2025 auprès du département d'Indre et Loire pour les travaux de maçonnerie et ravalement sur un bâtiment de l'école communale.*

### ***III – TARIFS COMMUNAUX 2025***

- a- Salles communales : le conseil décide à l'unanimité de reconduire les tarifs actuels pour l'année 2025 et rajoute la location d'un caisson sécurisé extérieur au prix de 30 € / location (voir tableau des tarifs joint)*
- b- Cimetière : le conseil décide à l'unanimité de reconduire les tarifs actuels pour l'année 2025 (voir tableau des tarifs joint)*
- c- Taxe d'Aménagement : le conseil décide à l'unanimité de reconduire le taux de la taxe d'aménagement à 1% pour l'année 2025.*
- d- Salle de Boule de Fort : le conseil décide par 6 voix pour et 4 voix contre de porter le loyer mensuel de la salle de boules de fort à 160€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 auprès de la société « La Tourangelle ». L'encaissement se fera à trimestre échu.*
- e- Occupation du domaine public : concernant le stationnement de commerce ambulants le conseil décide à l'unanimité de maintenir la taxe d'occupation du domaine public à 2€ par jour pour l'année 2025.*

f- *Redevance stationnement taxi : le conseil décide à l'unanimité de maintenir la redevance de stationnement taxi à 150€ par an pour l'année 2025.*

#### **IV – BUDGET PARTICIPATIF 2024**

*Le conseil approuve à l'unanimité la participation de la commune avec une association locale au budget participatif auprès du département d'Indre et Loire pour la poursuite des travaux à la « petite caserne » et autorise Madame la maire à signer les documents s'y rapportant.*

#### **V–DÉCISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL**

*Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante à l'unanimité :*

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre 011 R 615231 entretien et réparation voiries	2000.00 €	
Chapitre 012 6411 Personnel titulaire	6000.00€	
Chapitre 065 R 65568 autres contributions		8000.00 €
	8000.00 €	8000.00€

#### **VI – DEVIS DIVERS**

##### **a-Radiateurs de la mairie**

*Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Adrien BOUCHET de Channay sur Lathan d'un montant de 3402€ TTC (2835€ HT) pour l'installation de 4 radiateurs électriques connectés à la mairie.*

##### **b-Ordinateur à l'école**

*Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise AMS Informatique de Tours de 1944€ TTC (1620€ HT) pour l'installation d'un ordinateur portable dans la salle de direction de l'école communale.*

##### **c-Ordinateur en mairie**

*Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise AMS Informatique de Tours de 1707,60€ TTC (1423€ HT) pour l'installation d'un ordinateur portable en mairie.*

#### **DÉCISIONS DU MAIRE :**

Date	Objet détaillé	Montant
19/11/2024	Virement de crédits au budget logement social (remboursement d'une avance de charges)	200.00 €
19/11/2024	Remplacement cylindres des portes de salle des fêtes MICKAEL et SCIE	322,62 €
04/10/2024	Achat de plantes chez AGRYPEP'S	1757,25 €

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

*Le conseil municipal est informé :*

- *d'une demande d'aide pour les sinistrés de Valence en Espagne*
- *d'une proposition de récupération de mobilier de bureau par le crédit agricole de Savigné*
- *d'un point sur le comité des fêtes*

- de l'anniversaire de l'association « Jeunesse Rurale » en 2025
- du compte rendu de la commission voirie du 2 novembre
- de la journée participative fleurissement du samedi 23 novembre
- de l'organisation des vœux de la municipalité le jeudi 9 janvier 2025 à 18h30 à a salle des fêtes

Fin de la séance à 22h10.

Prochain conseil le 18 décembre 2024 à 20h00.

Le secrétaire de séance, Patrick MONOT



La maire, Isabelle MÉLO



